

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2014-11-204 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:

3.1 Séance ordinaire du 6 octobre 2014 à 19 h 30;

3.2 Séance extraordinaire du 14 octobre 2014 à 12 h 00.

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

Aucune.

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois d'octobre 2014.

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.1.2 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter:

8.1.1 Modification du bail de location du bureau de poste;

8.1.2 Commandite – Mérite Sportif de l'Estrie;

8.1.3 Budget 2015 – Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus;

8.1.4 Carte de signature – Institution financière;

8.1.5 Budget 2015 – Transport du Bonheur.

8.1.6 Chargé de projet – programme MADA et Politique familiale

9. Adoption des règlements

Aucun.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 1^{er} décembre 2014 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2014-11-205 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2

2014-11-206 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2014 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 40)

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Carlo Cazzaro concernant la voirie et le chemin Biron, il mentionne qu'il n'y a eu aucun entretien depuis le mois de juin. Est-ce que pour le prochain budget, il y aura des sommes prévues pour la mise à niveau de ce chemin.

Madame Pierrette Hardy:

- Concernant le coût de la niveleuse, est-ce le même tarif pour le dimanche que pour les journées de la semaine.
- Concernant l'achat des tables pour le Centre multifonctionnel, seront-elles livrées avant le 7 novembre 2014.

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant la réfection du chemin Galipeau, quand est-elle prévue ;

- Concernant la problématique du déplacement des cours d'eau, il demande une lettre d'explication.

Monsieur Serge Dubé: Concernant de l'information sur les droits des mutations.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 55.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois d'octobre 2014 et en fait la lecture.

8.1.

2014-11-207 COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2014 au montant de **216 688.00 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :

Madame Nathalie Bresse, mairesse dépose et fait la lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité.

7.2

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

- Donne de l'information concernant :
 - Une soirée d'information « Bon voisin bon œil » le 8 décembre 2014 à 19 h 00 au Centre multifonctionnel sur la prévention des vols aux maisons, en collaboration avec la MRC et la Sûreté du Québec ;
 - Des rencontres prévues en novembre pour la négociation de la convention collective des employés.

Madame Diane Talbot :

- Donne de l'information concernant :
 - Le transport en commun, il n'y a eu aucune rencontre dans le dernier mois ;
 - Le Transport du Bonheur, il y aura une augmentation de 2% pour le prochain budget.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant :
 - Un compte rendu des travaux de voirie qui ont été faits et ceux prévus dans le prochain mois ;
 - Une rencontre avec la Direction du MTQ, lui-même et madame la mairesse et mentionne qu'il y aura un clignotant jaune à l'intersection de la route 112 et du chemin Paul et une surlargeur d'asphalte sera fait à cette même intersection.

Monsieur René Rivard :

- Donne de l'information concernant :
 - Les loisirs ; une bonne programmation d'automne est débutée. De l'initiation au hockey à l'hiver pour les jeunes, la cuisine collective qui se déroule bien, le brunch des Chevaliers de Colomb était au profit du journal communautaire et le 9 novembre prochain se tiendra le 4^e Salon des Artistes et Artisans au Centre multifonctionnel ;
 - Deux jeux fournis par la Corporation des loisirs ont été installés.

Madame France Martel :

- Donne de l'information concernant :
 - L'urbanisme, les permis émis en octobre sont à la baisse comparativement à l'année 2013 ;
 - Une modification de la réglementation des bâtiments secondaires est actuellement à l'étude ;
 - Un compte rendu de la cour municipale, de la piste cyclable ;
 - La Chambre de Commerce et leur prochain tournoi de golf ;
 - Une rencontre prévue à la fin novembre avec tous les intervenants du projet de la piste cyclable sur la voie ferrée à partir de Sherbrooke.

Monsieur Donald Lachance : Donne de l'information concernant un compte rendu du service incendie pour le mois d'octobre, du schéma incendie et du budget 2015.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne de l'information concernant :
 - Un compte rendu des travaux pour l'eau potable (arsenic) ;
 - L'évaluation de l'augmentation de la consommation d'eau par jour ;
 - Le poste Contour, les réparations des pompes seront complétées en novembre.

8.1.1

2014-11-208 MODIFICATION DU BAIL DE LOCATION DU BUREAU DE POSTE :

CONSIDÉRANT QUE suite aux coupures de Postes Canada nous avons reçu une demande de la Maître de poste afin de diminuer le coût du bail de location d'environ 200.00 \$ par mois;

CONSIDÉRANT QUE malgré la coupure des heures d'ouverture du bureau de poste, le local est toujours à la disponibilité de Postes Canada pour le même nombre d'heures (24 heures / jour / 7 jours /semaine);

CONSIDÉRANT QUE ce local est déjà à 50% du coût réel de location;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner refuse de négocier le bail de location à la baisse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2014-11-209 COMMANDITE - MÉRITE SPORTIF DE L'ESTRIE :

CONSIDÉRANT QUE le Mérite sportif de l'Estrie sollicite la participation financière pour la réalisation du 34^{ième} gala qui se tiendra le 4 février 2015 à l'hôtel Delta à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE la soirée gala honore plus de 40 disciplines sportives présentes chez-nous en Estrie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte une contribution de 250.00 \$ ce qui permet à la municipalité de remettre un certificat à un récipiendaire d'une catégorie honorée, mention sur le site internet du Mérite sportif de l'Estrie et deux billets pour la soirée du 4 février 2015.

POSTE BUDGÉTAIRE : 02-190-02-999

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2014-11-210 **BUDGET 2015 - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS :**

CONSIDÉRANT QUE le budget 2015 a été adopté par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2015 doit être adopté par les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la participation d'Ascot Corner augmente de 54,423.57 \$ pour un total de 251,367.57 \$ sur un budget total de 640,708.03 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le budget 2015 de la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus tel que déposé pour une contribution de 251,367.57 \$ soit 39.23% du budget de 640,708.03 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2014-11-211 **CARTE DE SIGNATURE - INSTITUTION FINANCIÈRE :**

CONSIDÉRANT QU' il est important de mettre à jour les signataires pour les services bancaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** pour nos institutions financières (Caisse Populaire Desjardins, Banque Royale, Banque Nationale etc. ...) que madame Nathalie Bresse mairesse et monsieur Daniel St-Onge directeur général et secrétaire-trésorier soient les deux principaux signataires et que madame Brigitte April secrétaire-trésorière adjointe et madame Diane Talbot conseillère responsable du comité finances soient les signataires en l'absence des signataires principaux. Que deux signatures soient requises pour effectuer toutes les transactions nécessaires au fonctionnement de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2014-11-212 **BUDGET 2015 – TRANSPORT DU BONHEUR :**

CONSIDÉRANT QUE le budget 2015 a été adopté par le conseil d'administration du Transport du Bonheur;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2015 doit être adopté par les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la participation d'Ascot Corner est de 7,867.00 \$ sur un budget total de 92,165.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le budget 2015 du Transport du Bonheur tel que déposé pour une contribution de 7,867.00 \$ du budget de 92,165.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-11-213 ^{8.1.6} **CHARGÉ DE PROJET – PROGRAMME MADA ET POLITIQUE FAMILIALE :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons été accepté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour l'élaboration et la mise en place du programme MADA;

CONSIDÉRANT QU' il serait intéressant en même temps d'élaborer une politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une personne ressource « chargé de projet » pour nous aider à faire le plan d'action du programme MADA et la Politique familiale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de monsieur Ian Fournier et madame Sonia Gauthier pour l'élaboration du plan d'action du programme MADA et la Politique familiale pour un montant de 21,600. \$ qui est remboursé en partie par l'aide financière du Ministère 11,500. \$ et la balance répartie sur deux ans – 2015 et 2016.

POSTE BUDGÉTAIRE : 02-590-00-499

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{12.}
2^E PÉRIODE DE QUESTIONS 20 H 47.
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement).

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant le budget de la Régie incendie pour l'année 2015 ;
- Concernant l'application du plan directeur, la Municipalité a-t-elle un urbanisme pour la guider dans ses décisions.

Monsieur Carlo Cazzaro:

- Concernant son opinion du budget de la Régie incendie face aux exigences du schéma incendie et les primes d'assurance ;
- Concernant le nombre d'autos de la SQ qui font de la patrouille la nuit.

Madame Pierrette Hardy:

- Concernant la prévention pour les branches qui longent les routes, avant l'hiver ;
- Concernant de l'information sur différents comptes à payer et le programme MADA.

FIN DE LA 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 9 H 08.

13.

2014-11-214 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **QUE** la séance ordinaire soit levée à 9 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 1^{er} décembre 2014 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

